

# VOUS L'AIMEZ ? IDENTIFIEZ-LE !

En France 500 000 chats et chiens sont perdus chaque année et ne retrouvent jamais leur maître.

## COMMENT FAIRE ?

En France, identifier un chat libre consiste à lui donner une identité officielle, grâce à une puce électronique ou un tatouage chez un vétérinaire.



**UN ANIMAL IDENTIFIÉ**

=

**UN ANIMAL PROTÉGÉ**

## UNE DÉMARCHE OBLIGATOIRE

L'identification est obligatoire depuis 2012 et aide les associations et les communes à mieux prendre soin des chats errants, tout en leur offrant une chance de rester libres et en sécurité.

Ne pas faire identifier son animal est possible d'une amende de 750€ !

L'identification des chats errants, (faite en même temps que la stérilisation) leur donne une identité et le statut de « chats libres », qui évite les ramassages par les fourrières et l'euthanasie.